

Folia Pharmacotherapeutica mars 2024

## Précision concernant la mention « sécable » dans le Répertoire □

Dans le Répertoire, nous mentionnons depuis longtemps au niveau des **comprimés** s'ils sont « **sécables** » ou non, les comprimés sécables étant ceux qui présentent une ligne de sécabilité. Mais quelle est la fonction de cette ligne de sécabilité ? Signifie-t-elle nécessairement que le comprimé peut être divisé en doses égales, chacune des deux moitiés contenant la même quantité de principe actif ? Ce n'est pas forcément le cas. Or, des différences de dose minimes, résultant de la division des comprimés, peuvent avoir des conséquences, en particulier pour les médicaments dont la marge thérapeutique-toxique est étroite. Le CBIP a donc décidé de préciser la notion de « sécabilité » au niveau des comprimés dans le Répertoire.

- Les comprimés **sécables quantitativement** sont signalés par la mention **compr. (séc. quantit.)**. Ces comprimés présentent une ligne de sécabilité qui permet de les diviser en doses égales, chacune des deux moitiés contenant la même quantité de principe actif.

Exemple : Bisoprolol EG® :

**R** Bisoprolol EG (EG)  

bisoprolol, fumarate

**compr. (séc. quantit.)**

   30 x 2,5 mg  b 

- Les comprimés **sécables non quantitativement** sont signalés par la mention **compr. (séc. non quantit.)**. La ligne de sécabilité de ces comprimés permet de les diviser uniquement pour faciliter la prise. Il n'est toutefois pas garanti que les deux moitiés contiennent la même quantité de principe actif. Dans ce cas, l'étude de sécabilité n'a pas été effectuée ou n'a pas pu montrer que la dose pouvait être réduite de moitié avec exactitude.

Exemple : Algostase Mono® :

**R** Algostase Mono (SMB)  

paracétamol

**compr. (séc. non quantit.)**

   100 x 500 mg  b! 

**Note.** Pour certains comprimés, nous reprenons uniquement la mention **(séc.)**. Cela signifie que la fonction de la ligne de sécabilité n'est pas décrite dans le RCP et que la firme ne nous a pas (encore) transmis l'information à ce sujet.

**Note.** Il existe sur le marché des dispositifs (coupe-comprimés) qui facilitent la division des comprimés. Toutefois, ces coupe-comprimés ne garantissent pas que le comprimé soit divisé en deux moitiés égales.

## **Colophon**

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

### **Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)**

T. Christiaens (Universiteit Gent) et  
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

### **Éditeur responsable:**

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.